

Objet : Invitation Journée de réflexion du 13 juin 2019, de 9h30 à 17h, au Juvénat de Châteaulin

Quelle place pour les personnes handicapées vieillissantes en EHPAD ?

Les personnes en situation de handicap connaissent un allongement considérable de leur espérance de vie. Certaines d'entre elles ont trouvé une solution d'accueil en étant hébergées en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), que ce soit sous une forme d'admission individuelle ou en intégrant une unité spécialisée regroupant plusieurs personnes en situation de handicap au sein d'un EHPAD.

Cette question d'intégration de personnes handicapées âgées en EHPAD soulève plusieurs interrogations :

- La question de l'âge. Il s'avère que la moyenne d'âge d'entrée en EHPAD se situe aux alentours de 85 ans. Les personnes handicapées intègrent le plus souvent un EHPAD en étant moins âgées. Comment gérer cette différence dans les âges ? Quelles sont les mesures qui permettent de l'atténuer ?
- Le mode d'accueil :
 - o S'il est individuel, comment les EHPAD ont-ils envisagé la prise en compte spécifique du handicap dans un environnement spécifiquement dédié à la prise en charge du grand âge ?
 - o S'il est collectif, comment les EHPAD ont réussi à faire cohabiter deux groupes sociaux différents ? Quelles sont les effets bénéfiques ? Quels sont les résistances constatées à une bonne intégration ?
- Le coût : comment les personnes financent leur participation aux frais d'hébergement d'un EHPAD ? S'il y a un recours à l'aide sociale pour régler les charges, le dossier de demande se fait-il au titre de l'aide sociale aux personnes handicapées ou au titre de l'aide sociale aux personnes âgées, sachant que les règles sont différentes et procurent des effets dissemblables.

A l'aube de la mise en place du 5^{ème} schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap, l'Adapei 29 propose **une journée de réflexion le jeudi 13 juin (9h30 – 17h00) au Juvénat de Châteaulin, si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire de préférence par mail (adapei29@wanadoo.fr) ou par téléphone (02 98 55 51 43) avant le 7 juin.** Plusieurs associations gérant des EHPAD et ayant une pratique dans l'accueil de personnes handicapées âgées au sein d'un EHPAD, viendront présenter leurs projets et leurs réflexions afin de restituer les enseignements de leur expérience.

Les avis des parents sur l'accueil des personnes handicapées en EHPAD sont très partagés. Certains sont farouchement contre, d'autres sont pour. L'objectif de cette journée n'est pas de mettre tout le monde d'accord mais de permettre à chacun de se faire une opinion en étant bien informé. Il est aussi d'essayer de construire ensemble un discours commun que nos représentants auront à défendre dans le cadre du prochain Schéma départemental des Personnes Handicapées.

Colette Lopez

Erick Schwarz

Jean-François Quillien